



Je ne perçois pas l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)

Formation

Vous êtes en formation **aide-soignant, accompagnant éducatif et social ou ambulancier** et vous ne percevez pas l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) de France Travail ?

Voici les aides de la Région Normandie que vous pouvez solliciter :

Rémunération en formation, aide à la mobilité, aide aux parents isolés

[La Région Normandie propose aux élèves ne percevant pas l'ARE une rémunération pendant la formation, une aide à la mobilité vers le lieu de formation et une aide pour les parents isolés en formation.](#)

[Voir l'aide](#)

Hébergement en formation

[La Région et l'AFPA vous proposent des hébergements dans des centres de formation Normands.](#)

[Voir l'aide](#)

Avantage NOMAD CAR

[La Région facilite votre mobilité avec l'abonnement NOMAD CAR à prix réduit.](#)

[Voir l'aide](#)

Aide au permis de conduire - SAUF AMBULANCIER

La Région aide les élèves qui se forment à un métier pour lequel le permis B est nécessaire.

Voir l'aide